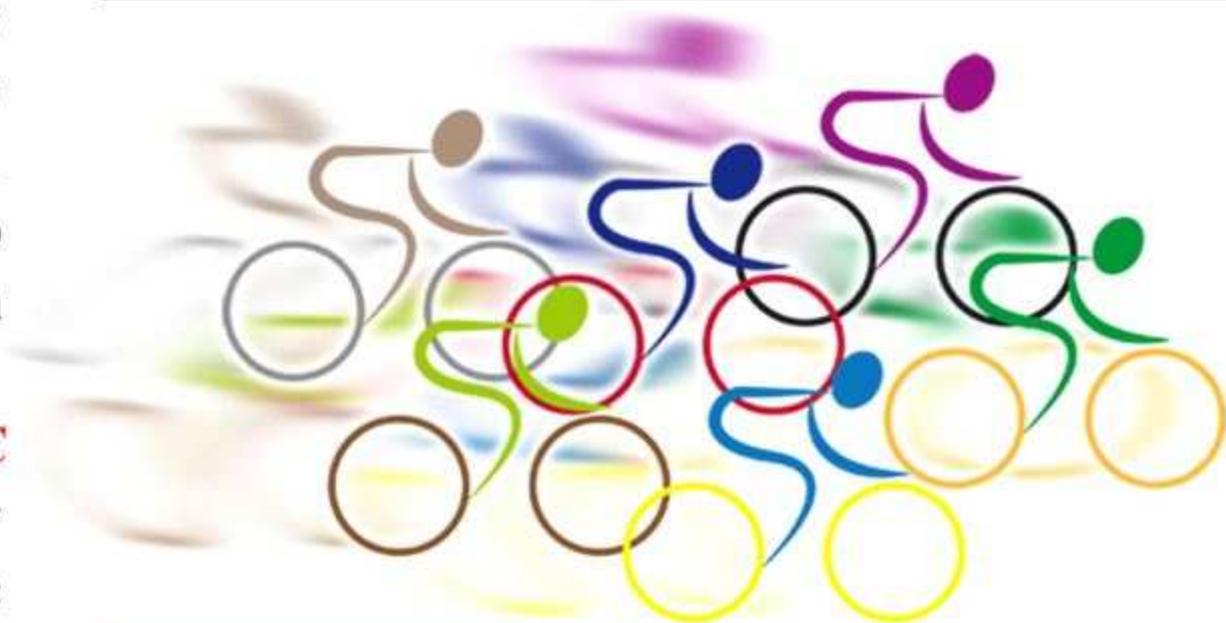




## COMPTE RENDU REUNION 6 NOVEMBRE 2017



### Clubs Présents:

Trinité sports – Carros Team cycliste – Team Spoc Nice – Union Cycliste Grassoise – ASBTP – Cavigal Nice sports

### Prochaine Réunion:

27 novembre 2017

20h30

## **1. Les courses de demain :**

- Samedi 18 Novembre 2017 « Cyclo - Cross » :

Dossards 8h30 : Site Gour de Coule, Allée Dany Bernard 06110 Le Cannet

Départ 9h30 dès la catégorie cadets ( Juniors, Seniors, Vétérans) ouvert aux vététistes.

## **2. Les sanctions / Amendes :**

**Rappel** : Barbagelatta Nicolas (SCN) n'est toujours pas en règle depuis le souvenir Morra, il ne pourra prétendre à courir aucune course FSGT et ce peu importe la licence qu'il présentera.

## **3. Préparation à l'assemblée générale :**

Elle est organisée par le club de Carros Team Cycliste pour la deuxième fois consécutive. A ce sujet il serait bien que chaque année elle change de lieu.

Maurice Vialette propose de l'organiser l'an prochain à l'ASBTP.

Elle aura lieu à 9h 30 au restaurant « **chez Tom et Flo** » au **10 rue Beïlauno à Carros ( en haut de la ville)**

Pierre et Christiane doivent aller voir le restaurateur pour vous faire des propositions de menus.

Merci aux clubs de nous envoyer par mail à combien vous venez et qui prend le repas.

Un mail spécial avec la convocation vous sera envoyé, afin de vous faire choisir les menus. Une date limite sera donnée pour vos réponses.

Merci de bien respecter cela pour le restaurateur.

Certains points ont été **proposés** à préciser dans le règlement, d'autres à donner accord au bureau pour décider.

Si certains nouveaux points entrent dans le règlement national, ils ne pourront pas être discutés, ce sera pour info.

Voici quelques points évoqués :

- En cas de rond-point coupés ou infraction grave ( à définir) le coureur sera déclassé le jour même.
- Sanctions financières pour le reste
- A définir précisément les cas de figure où le coureur doit aider à une organisation avant de pouvoir recourir
- Si un coureur français sans licence FSGT prend une licence en Italie afin de contourner le règlement qui est possibilité de faire trois courses sans licence FSGT, il entrera dans le cadre de ces trois courses et non pas dans celle des coureurs italiens qui peuvent courir chaque dimanche. Peu importe le nombre de licences non FSGT, le coureur ne pourra faire que 3 courses.
- Maintien des réunions tous les 15 jours les semaines paires.
- Possibilité de défraiement des personnes venant aider aux courses organisées par la commission
- Pour le défraiement des coureurs qui représentent le comité lors d'une course hors championnat, ils devront venir présenter leur projet et il ne devra pas y avoir plus de deux coureurs de la même équipe. Si c'est le cas ils partent en équipe de club sans défraiement. Le principe d'une sélection comité est qu'il y ait des coureurs venant de clubs différents. Les coureurs devront postuler et la commission décidera qui elle sélectionne dans l'équipe.
- Equilibre du calendrier entre routière, circuits et clm-course de côte.

- Le coureur qui termine dans une catégorie en fin de saison repart dans la même catégorie en début d'année suivante. En cas de difficulté à suivre manifeste il pourra être descendu dans la catégorie inférieure après quelques courses.

Il est rappelé que le but n'est pas de modifier tout le règlement mais d'affiner et de pérenniser celui en cours.

La remise des prix des vainqueurs au points par catégorie se fera après l'assemblée générale à 15h30.

Rappel des récompensés :

- Catégorie 1 : Marcelo Carvalho (VCM)
- Catégorie 2 : Guillaume Aurelio (MSM)
- Catégorie 3 : Régis Berthet (CNS)
- Catégorie 4 : Laurent Lejeune (MBC)
- Catégorie 5 : Thierry Borel (Team Spoc)
- Catégorie J : Adrien Maire (CNS)
- Catégorie E : Lionel Leger (VCR)
- Catégorie C : Enzo Dalmasso (OCCA)
- Catégorie F : Stéphanie Stacul (Team Spoc).

Nous attendons aussi des nouvelles de Loïc Magno pour le challenge Fitnext. Si nous réussissons à finaliser, les récompenses se feront en même temps.

Fin de réunion